

Principaux chiffres du mois de juin

Météorologie

La température du mois de juin a été un peu plus élevée que d'habitude (17,9 °C de moyenne, pour une normale de 16,6 °C). Rien de particulier à signaler, par contre, à propos des précipitations (86 mm, soit 4 de moins que la normale) et des heures d'insolation (234, soit 7 de plus que la normale), qui se situent donc dans les valeurs habituelles de juin.

Population résidente

En juin, la population résidente du canton a augmenté de 558 personnes et se chiffre à 390 353 à la fin du mois (dont 2 235 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 505 personnes (arrivées dans le canton : 1 785, dont 40 saisonniers; départs : 1 281, dont 11 saisonniers) auquel s'ajoute un excédent des naissances (381) sur les décès (328) de 53 personnes.

En une année, la population résidente du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 2 916 personnes (+ 0,7 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 2 226) qu'à la population d'origine suisse (+ 690).

Marché du travail

A fin juin, le nombre de **chômeurs** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 14 834 (13 677 chômeurs complets et 1 157 chômeurs partiellement sans emploi). En un mois, leur nombre a progressé de 459 (+ 418 chômeurs complets; + 41 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est passé de 7,0 % à fin mai à 7,2 % à fin juin. La moyenne suisse se situe à 4,4 %; Genève précède les cantons de Vaud (6,7 %) et de Neuchâtel (6,3 %).

Les heures de travail chômées à la suite de **réductions de l'horaire de travail** se sont élevées à 257 027 en juin (- 6,8 % par rapport au mois précédent). Elles ont touché au total 3 936 travailleurs actifs dans 165 entreprises.

Quant aux **places vacantes** annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 741 en juin contre 908 en mai (- 167).

Travailleurs étrangers

Le nombre de **travailleurs étrangers** (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin juin, à 99 952, dont 68 599 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 29 281 frontaliers et 2 072 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1992, l'effectif total est en recul de 3 146 unités (- 3,0 %); toutes les catégories accusent des baisses : - 279 travailleurs résidents (titulaires de permis B et C); - 1 443 saisonniers et - 1 424 frontaliers.

Construction de logements

A fin juin 1993, 191 451 logements ont été dénombrés dans le canton, alors que 133 logements neufs ont été mis sur le marché durant le mois. En ce qui concerne les projets à plus ou moins longue échéance, 354 logements ont été autorisés et des requêtes ont été déposées pour 27 logements. Plus spécifiquement pour les villas : 15 ont été construites au cours du mois de juin, 20 ont été autorisées et 24 requêtes ont été déposées.

Bilan annuel : on a construit, de fin juin 1992 à fin juin 1993, 2 012 logements (2 059 une année plus tôt). Compte tenu de ces nouvelles constructions ainsi que des démolitions et des transformations, le gain annuel net atteint 1 914 logements (contre 2 132 à fin juin 1992). Le nombre annuel de logements autorisés dépasse tous les niveaux connus : 3 413 (1 789 à fin juin 1992). En revanche, les requêtes déposées continuent à refluer : 2 355 logements (2 839 en 1992).

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend par le Cern, s'est élevée en juin à 187,8 millions de kWh (soit 2,0 % de plus qu'en juin 1992); celle de gaz à 47,6 millions de kWh (soit 4,8 % de moins qu'en 1992), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton atteignait 254 328 à fin juin 1993 (- 392 en un an). A signaler que le nombre de voitures de tourisme (206 134) a diminué par rapport à juin 1992 (- 471), de même que celui des véhicules à usage professionnel (camions et remorques, cars et tracteurs), en diminution de 480 unités.

En revanche, le nombre de motos (y compris les motocycles légers) augmente de 579 en un an pour s'établir à 26 189 à fin juin 1993.

A l'aéroport de Cointrin, les mouvements d'avions au titre du trafic commercial étaient moins nombreux en mai 1993 qu'un an auparavant : 8 648 contre 8 684 en mai 1992, soit - 0,4 %. Par contre le nombre de passagers enregistrés au titre du même trafic - transit inclus - était en progression (450 944 contre 444 912 une année plus tôt, soit + 1,4 %).

Tourisme

En mai 1993, 86 805 hôtes (86 252 en mai 1992), dont 77 015 en provenance de l'étranger sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 196 238, contre 193 159 en mai 1992. Quant au taux d'occupation des lits, il s'inscrivait à 46,0 % en mai 1993, contre 44,8 % en mai 1992.

Indice genevois des prix à la consommation

En juin, l'indice reste stable et s'établit à 100,0 points (taux annuel : 3,9 % contre 4,3 % en juin 1992). En juillet, l'indice recule de 0,1 % et s'établit à 99,9 points (taux annuel : 4,2 % contre 4,1 % en juillet 1992).

Poursuites et faillites

En juin, 18 089 réquisitions de poursuite ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites, contre 17 687 en juin 1992. ■